



PASSÉ ET PRÉSENT D'UN CHALET D'ALPAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre Passé et présent d'un chalet d'alpage

Dans un cadre naturel grandiose, assister à la fabrication du fromage, et En bref

comprendre le rôle du chalet d'alpage, son histoire, ses particularités, son

architecture.

En compagnie de Pierre-Philippe Bugnard, historien gruérien passionné et Descriptif de l'activité

passionnant, partir à la rencontre des chalets d'alpage de la région de Lys. Dans un cadre naturel grandiose, assister à une démonstration de la fabrication du fromage et comprendre le rôle du chalet d'alpage, son histoire,

ses particularités, son architecture.

Dimanche 14 juillet 2024 **Dates**

Horaire 8h15 - 13h00

Lieu du rendez-vous Albeuve, parking en face de l'Auberge de l'Ange

Lieu de l'activité Alpage de Chenaux, En Lys.

Programme indicatif 8h15 : Covoiturage depuis Albeuve jusqu'au parking de Teraula d'Avau

8h20 : Départ du parking direction le chalet des Creux.

9h30 : Arrivée au chalet des Creux et démonstration de la fabrication du

formage jusqu'à 10h par Monsieur Charly Boschung, maître-armailli.

10h : Poursuite de la balade en direction de Chenaux, puis En Lys, site exceptionnel, avec arrêt pour des explications et pique-nique en chemin.

Retour au parking en complétant la boucle. Arrivée au parking vers 13h00.

Matériel à prendre avec soi

- Bonnes chaussures
- Vêtements adaptés à la météo du jours
- Protection contre le soleil (lunettes, crèmes, chapeau)
- De l'argent en cash pour la crousille disponible lors de la démonstration du fromage
- Gourde remplie d'eau
- Pique-nique

Sécurité Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre

avec lui ses médicaments.

Participants, catégories et Dès 10 ans

âges

Nombres (min. – max.) Minimum 7 personnes, maximum 10 personnes

Niveau Randonnée sur chemins de montagne de 5 km pour 350m de dénivelé positif

et négatif. 2h de marche effective.

Autre information Il n'y a pas de tarif pour assister à la fabrication du fromage, cela se fait au

> bon vouloir des participants. Il est recommandé de laisser quelque chose dans la crousille, il est donc bien de prendre avec soi un peu d'argent en

cash.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Rendez-vous à Albeuve, en face de l'Auberge de l'Ange (carte en fin de document). À proximité de la gare d'Albeuve. Parking également à

proximité.

Horaires des transports publics

Aller

 Gruyères – Albeuve
 07h58 – 08h11

 Château-d'Œx – Albeuve
 06h59 – 07h42

 Montreux – Albeuve
 06h50 – 07h42

Retour

Albeuve – Gruyères 13h42 – 13h58 Albeuve – Château-d'Oex 14h11 – 14h36 Albeuve – Montreux 14h11 – 15h10

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles

de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact: inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Carte Voir annexe en fin de document

TARIFS

Tarif de base Dès 10 ans, 35.-

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de

l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est

confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun

paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme

définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non

atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler

l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un piquenique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.

Passé et présent d'un chalet d'alpage | Parc à la carte 2024 – 2025

Lieu de rendez-vous (Parking en face de l'Auberge de l'Ange, Albeuve)

